



Opération plante ton arbre, un véritable succès !



Le 7 février dernier, la Fédération des Chasseurs de la Manche a organisé sa traditionnelle plantation annuelle sur son site de Saint-Romphaire. Placée sous le signe de la transmission et du partage, cette journée a permis de sensibiliser petits et grands à l'importance des haies et des aménagements en faveur de la faune et la flore locales.

À cette occasion, la **FDC50** a eu le plaisir d'accueillir **Monsieur le Préfet de la Manche**, Olivier Thibault, **le directeur général de l'OFB**, ainsi que des députés, des sénateurs, des élus locaux et des responsables des services de l'État.

L'événement a également été marqué par la participation de **l'école de Saint-Romphaire**, où **48 élèves** ont activement contribué à la plantation d'arbres tout au long de la matinée. Au total, près de **450 plants** ont été mis en terre, permettant la création d'**une haie bocagère et de boqueteaux** destinés à offrir abris, alimentation et ombrage au milieu d'une parcelle en écopâturage pour nos ovins et caprins.

Cette journée a aussi été l'occasion de mettre en avant **l'opération nationale Sensibilis'haie**, portée par **la FNC et l'OFB**, qui vise à promouvoir l'importance des haies auprès des collectivités territoriales et du grand public.

Chaque année, la **FDC50** finance ainsi la plantation de 10 à 15 kilomètres de haies à travers le département, contribuant activement à la préservation des paysages et de la biodiversité.

Assemblée générale

le 5 avril 2025 à 9h

Salle Condé Espace



Le brevet Grand Gibier de retour en 2025 dans la Manche !



L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de la Manche vous propose de passer le Brevet Grand Gibier, dans le but d'aider les chasseurs à se perfectionner et d'approfondir leurs connaissances.

Une plaquette d'information est disponible au lien suivant : <https://www.ancgg.org/le-brevet-grand-gibier/>

CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER À LA PLAQUETTE

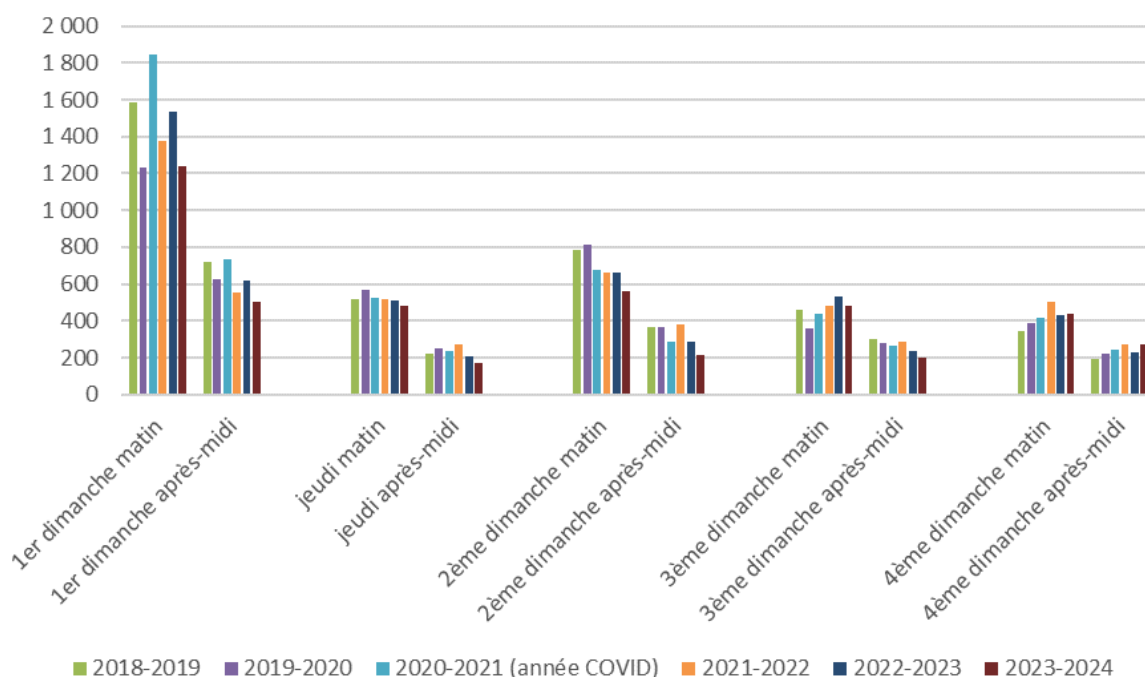
Des séances de formations seront programmées pour vous aider à préparer les épreuves du **Brevet Grand Gibier**. Inscriptions avant le **1er mars 2025**.

Les premières séances de formation commenceront le **7 mars 2025**.

Pour toute information et inscription, contacter Philippe Dubechot, président de l'ADCGG50 : philippedubechot2@gmail.com ou 07 55 63 52 14.

Bilan des prélèvements de lièvres de ces dernières saisons

Evolution des prélèvements de lièvres par jours chassés depuis 6 saisons



Vos carnets de prélèvement sont analysés et permettent de mettre en avant une multitude d'informations d'une saison à l'autre.

Par exemple, pour le lièvre on remarque facilement que la majorité des prélèvements s'effectue le matin de l'ouverture générale de la chasse. Pour information, dans la Manche, suite aux carnets de prélèvements rendus, pour la saison 23-24, c'est **0.47 lièvre prélevé par chasseur**.

Depuis maintenant 2 ans, les prélèvements de lièvres semblent amorcer une diminution. Nous appelons donc les responsables de chasse à prendre les précautions nécessaires sur leur territoire pour la prochaine saison compte tenu de l'évolution de la population. Ceci peut se traduire par la réduction du nombre de jours de chasse.

On note également une baisse des retours des carnets de prélèvements !

Pour la connaissance et la gestion des espèces, la récolte de données est primordiale !

Rappel grand gibier !

**N'oubliez pas de
retourner à la FDC50 ou
de saisir en ligne votre
demande de plan de
chasse avant le
10/03/25**

Un point formation !

Formation tir à la 22 LR

Formation inédite !



**Formation
destruction à tir des
ESOD à la 22 LR**

**Samedi 22 mars 2025
de 9h à 12h - GRATUIT**

**Siège de la Fédération Départementale des
Chasseurs de la Manche à St Romphaire**

La FDGDON (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche) et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche vous proposent une formation inédite sur la destruction à tir des ragondins, rats musqués et autres Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD).

Vos fédérations ont pu obtenir l'abrogation de l'arrêté préfectoral qui limitait l'utilisation de la carabine 22LR à la mise à mort des nuisibles au piège.

Ce calibre, depuis l'arrêté du 23 septembre 2024, peut-être utilisé pour la destruction à tir dans notre département, en particulier des rongeurs aquatiques exotiques envahissants.

Cette formation s'adresse aux chasseurs qui pratiquent déjà la destruction à tir, ou aux chasseurs et piégeurs qui souhaitent découvrir cette pratique.

Au programme des interventions de la FDGDON et de la FDC :

- La réglementation sur les ESOD, le droit de destruction et les moyens de destruction.
- Les armes et munitions utilisables pour la destruction à tir, la sécurité.
- Les spécificités de la destruction à tir des ragondins et rats musqués (la lutte collective, la gestion des cadavres, la reconnaissance des mammifères semi-aquatiques protégés...).
- La destruction des autres ESOD (Renards, Corvidés, Etourneaux).
- Pour aller plus loin : les autres formations dispensées par la FDC.

POUR S'INSCRIRE :

FORMULAIRE EN LIGNE

Ou en contactant :

- La **FDGDON** à fdgdon50@fdgdon50.fr ou 02.33.05.89.89

- La **FDC** à contact@fdc50.com ou 02.33.72.63.63

Chasse à l'arc



Formation chasse à l'arc

Samedi 19 avril 2025

Siège de la Fédération Départementale des
Chasseurs de la Manche à St Romphaire

CLIQUEZ ICI POUR PLUS
D'INFORMATIONS

Formation décennale, inscrivez-vous !



Comme vous le savez, vous devez suivre une formation décennale obligatoire à la sécurité (gratuite).

Vous êtes responsable de chasse ? N'hésitez pas à constituer un groupe et vous inscrire !

Nous constatons une baisse de la mobilisation pour suivre cette formation.

Pensez néanmoins à réserver votre date avant que nous soyons obligés de prendre des mesures rendant la convocation obligatoire !

Les places disponibles pour les prochaines sessions sont :

- **Vendredi 18 avril 2025 de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30**
- **Samedi 17 mai 2025 de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30**
- **Samedi 19 juillet 2025 de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30**

Retrouvez les modalités de la formation au lien ci-dessous et inscrivez-vous au **02.33.72.63.61** ou par e-mail : veronique.piedagnel@fdc50.com

CLIQUEZ ICI



Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage

Du 28 au 31 mars 2025

Parc des Expositions
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie

La passion absolue de l'art de vivre cynégétique

S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer

www.salondelachasse.com 01 34 78 98 45  



Nous vous donnons rendez-vous du **28 au 31 mars 2025** pour vivre une aventure cynégétique unique au Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage !

Vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour passer du rêve à la réalité et déjà préparer la saison à venir.

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage c'est avant tout un lieu de rencontre et de partage autour d'une passion commune... la chasse dans toutes ses dimensions.

Dans une tente géante chauffée plus grande que **3 terrains de football**, ce sont quelques **400 exposants** qui vous attendent. Marques mythiques, nouveautés, grands classiques et occasions, voyages, les possibilités sont sans limite !

Des stands de chasse à perte de vue, une ambiance incroyable, la chasse telle que nous l'aimons, c'est ce que vous découvrirez en arpentant les allées du Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Alors rendez-vous au Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage pour célébrer notre passion, notre culture et notre mode de vie !



Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

31 Rue des Aumônes, Saint Romphaire 50750 Bourgvallées

Tel : [02 33 72 63 63](tel:0233726363)

Mail : contact@fdc50.com

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cette newsletter, car vous êtes ou étiez adhérents à la FDC50

[Se désabonner](#)